

Ébauche du procès-verbal – réunion du CESS CBC/Radio-Canada, le 12 août 2014

Présents :

Annick Forest
Dave Croft
John O'Connor
Dominique Delisle
Michael Robert
Michael D'Souza
Marc-Philippe Laurin
Chantal Payant
Gaynette Spafford
Harry Mesh
Sean Laughlin
Naomi Robinson
Wil Fundal

Absents :

Wendy Martin
Jo-Ann Roberts
Allan Gofenko

Appel à l'ordre à 19 h 35, heure de l'Est.

PROPOSITION : adopter l'ordre du jour
P/A M. D'Souza et W. Fundal **ADOPTÉE**

PROCÈS-VERBAL : PROCÈS-VERBAL DU CESS DU 8 JUILLET 2014

Reporté à la prochaine réunion. Il est arrivé trop tard pour être approuvé durant la présente réunion.

P/A M. D'Souza et A. Forest **ADOPTÉE**

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Marc-Philippe Laurin informe le Comité exécutif du communiqué relatif aux plans de changements de CBC/Radio-Canada à l'égard des ventes. Ce communiqué est joint au présent procès-verbal. La société prévoit l'élimination de quatre classifications, deux sous compétence de la GCM, et deux de l'APC. Cela créera quatre nouvelles classifications; on dit que la plage de l'une sera moins élevée et que la plage d'une autre sera plus élevée. Les membres du comité indiquent que tous les nouveaux postes devraient être de la compétence de la GCM.

Gaynette Spafford fait remarquer que les représentants des ventes reçoivent une commission à la fin de l'exercice et que le syndicat doit s'assurer qu'ils reçoivent leurs paiements.

Marc-Philippe Laurin lui assure que toutes les sommes gagnées par les membres leur seront versées.

Les membres du comité conviennent que le syndicat tiendra un débat public avec les membres du Service de vente le 27 juillet à 14 h, heure de l'Est.

Affaires courantes

Réunion avec Hubert Lacroix : Marc-Philippe Laurin indique que, par suite d'une suggestion de Harry Mesh, l'agent administratif en chef, Dan Oldfield, a invité le président de Radio-Canada, Hubert Lacroix, et son équipe de cadres supérieurs à rencontrer la direction du syndicat à la réunion en personne du CESS au début d'octobre à Ottawa. Chantal Payant souligne que le syndicat devrait discuter des points qu'il veut mettre de l'avant durant cette réunion.

Activités externes : Le comité discute d'une note de service envoyée par la direction dans le Canada atlantique insinuant qu'il y a des restrictions prévues par la convention aux droits des membres de prendre part à des activités extérieures. La direction affirme que cette note a été retirée, mais le syndicat n'a vu aucune preuve d'un tel rappel. Marc-Philippe Laurin dit aux membres du comité que Dan Oldfield enquête sur le problème. Certains membres du comité indiquent que le syndicat devrait envoyer un communiqué aux membres pour les informer de leur droit à prendre part à des activités extérieures.

Affaires nouvelles

Débat public : Marc-Philippe Laurin dit au comité que le syndicat a maintenant les capacités techniques de tenir un débat public modéré par téléphone. La technologie devra être utilisée pour un débat public avec le personnel des ventes (le mercredi 27 août à 14 h, heure de l'Est) et les membres en général.

Unité Doc : Michael D'Souza informe le comité que le syndicat a déposé un grief à l'égard de la décision de la direction de cesser la production interne de documentaires. Cela éliminera au moins 30 postes de membres de la GCM.

Communication avec les membres : Chantal Payant remarque que, même si le syndicat fait beaucoup de bon travail pour s'occuper de ses membres, il échoue dans ses communications avec eux. Elle indique que le syndicat doit tenir ses membres au courant de ce qui est fait pour relever les défis qu'ils rencontrent.

Sean Laughlin fait remarquer que des membres lui demandent ce que le syndicat fait pour traiter les questions comme les coupures en cours. Naomi Robinson propose un feuillet d'une page pour informer les membres et le public des enjeux et de ce qui peut être fait pour les traiter, par exemple, parler aux députés. Elle suggère de les utiliser à des événements tels le défilé de la fête du Travail.

Conseiller syndical pour l'ouest : Annick Forest se dit frustrée du manque de conseiller de l'ouest du Canada depuis la démission du dernier. Dave Croft indique que le prochain conseiller de l'ouest devrait venir de l'ouest. Il signale que les deux derniers conseillers de l'ouest étaient de la région de Toronto et ne sont pas restés longtemps. Annick Forest affirme que la présente présidente des locaux de Vancouver Anu Dawit-Kanna, contrairement à ce qui était prévu, n'a pas été autorisée à être la représentante par intérim. Marc-Philippe Laurin remarque qu'on ne lui a pas dit qu'elle n'avait pas été autorisée. Il indique aux membres du comité que le syndicat affichera un poste pour un nouveau conseiller syndical pour l'Ouest du Canada.

PROPOSITION DE LEVER LA SÉANCE 21 h 5

P/A G. Spafford et plusieurs ADOPTÉE

Addenda
COMMUNICATION DE LA GCM SUR LES CHANGEMENTS AUX GROUPES DE RÉMUNÉRATION

Le 1^{er} août 2014

Radio-Canada annonce la restructuration des ventes et des compressions aux services partagés

Hier, Radio-Canada a annoncé qu'elle a décidé d'éliminer quatre classifications d'emplois au service des ventes : deux au sein de la Guilde (Directeur de compte et Directeur national des ventes) et deux au sein de l'Association du personnel cadre (Directeur des ventes, Réseau et Représentant des ventes internes). Deux nouvelles classifications ont été créées en remplacement et on nous dit que les nouveaux emplois seront affichés au début du mois de septembre. Nous avons également appris hier que Radio-Canada coupera 30 emplois (toutes affiliations confondues) aux services partagés d'ici le 1^{er} avril 2015.

Au cours des prochaines semaines, nous discuterons de ce plan de restructuration avec Radio-Canada, notamment l'examen des nouvelles descriptions d'emplois et leur affiliation syndicale, l'évaluation des emplois et les répercussions dans le cadre du réaménagement des effectifs. Nous avons indiqué à Radio-Canada que ce processus risque d'être vu comme un exercice de sélection aléatoire.

Nous savons que ces annonces au sein des Ventes et des Services partagés touchent beaucoup de membres partout au pays et que le manque de détails est très stressant. Nous vous fournirons de renseignements à mesure qu'ils deviendront disponibles et, comme d'habitude, la Guilde veillera à ce que les droits des membres en vertu de la convention collective soient respectés.